

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2008 COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – CR.04.04.2008

Présents : R. DAVRIEUX, S. BLOND, JM. CREUZET, V. VALENTIN, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, C. GOY, R. COURAND, M. SAGNARD, M. GOY, ML. DEJOUX, N. BEYNEL, MA. ANGEI, R. ELASRI, A. MINJAT, E. FAVROT, V. FALCONE, JP. PEDRO, M. SANTULLO, P. BAY, MF. CAMUS-GEOFFRAY, JP. ROZAND, C. BON

Excusés : G. KARAGAVOURIAN

Madame BERTHET donne pouvoir à monsieur ROZAND

Secrétaire de séance : Madame Nathalie CHEVAL

Monsieur le maire ouvre la séance en indiquant qu'il est heureux qu'il y ait autant de personnes présentes à cette première réunion du conseil municipal après son installation du 15 mars 2008. Il fait part ensuite de la lettre de démission que monsieur PELLETIER lui a adressée, dont une copie a été transmise au sous-préfet de Vienne.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 MARS 2008

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 15 mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET ELECTION DE SES MEMBRES

A l'unanimité, le conseil municipal a fixé à onze le nombre de commissions municipales, et a désigné, par un vote à bulletin secret, leur composition, selon détail donné ci-après :

<u>Commission Urbanisme</u> Jean-Marc CREUZET Anne MINJAT Patrick BAY Annick ANGEI Régis COURAND Christine BON	<u>Commission Environnement</u> Jean-Marc CREUZET Anne MINJAT Marc GOY Patrick BAY Régis COURAND Christine BON
<u>Résultat du vote</u> : Nombre de votants : 25 Voix pour : 24 Bulletin blanc : 1	<u>Résultat du vote</u> : Nombre de votants : 25 Voix pour : 24 Bulletin blanc : 1

<p><u>Sécurité</u> Jean-Marc CREUZET Marie-Françoise CAMUS-GEOFFRAY Régis COURAND</p> <p>Résultat du vote : Nombre de votants : 25 Voix pour : 25</p>	<p><u>Services techniques</u> Gilbert CHEVROT Marie-Laure DEJOUX Marc GOY Magali SANTULLO</p> <p>Résultat du vote : Nombre de votants : 25 Voix pour : 25</p>
<p><u>Jeunesse - conseil municipal d'enfants</u> Valérie VALENTIN Anne MINJAT Rachid ELASRI Nicolas BEYNEL Magali SANTULLO</p> <p>Résultat du vote : Nombre de votants : 25 Voix pour : 25</p>	<p><u>Scolaire – Petite Enfance</u> Sylviane BLOND Valérie FALCONE Magali SANTULLO Catherine GOY</p> <p>Résultat du vote : Nombre de votants : 25 Voix pour : 25</p>
<p><u>Bâtiments – Voies et réseaux - cimetières</u> Gilbert CHEVROT Eric FAVROT Marc GOY Marie-Françoise CAMUS-GEOFFRAY Régis COURAND Jean-Pierre ROZAND</p> <p>Résultat du vote : Nombre de votants : 25 Voix pour : 24 Bulletin blanc : 1</p>	<p><u>Sports et associations</u> Paul MONTOYA Eric FAVROT Jean-Paul PEDRO Nicolas BEYNEL</p> <p>Résultat du vote : Nombre de votants : 25 Voix pour : 25</p>
<p><u>Finances et ressources humaines</u> Roger DAVRIEUX Sylviane BLOND Jean-Marc CREUZET Valérie VALENTIN Paul MONTOYA Nathalie CHEVAL Gilbert CHEVROT Marie-Laure DEJOUX Jean-Pierre ROZAND</p> <p>Résultat du vote : Nombre de votants : 25 Voix pour : 25</p>	<p><u>Communication</u> Valérie VALENTIN Rachid ELASRI Martine SAGNARD</p> <p>Résultat du vote : Nombre de votants : 25 Voix pour : 24 Bulletin blanc : 1</p>

<u>Animation</u> Paul MONTOYA Patrick BAY Jean-Paul PEDRO Valérie FALCONE Nathalie CHEVAL <u>Résultat du vote :</u> Nombre de votants : 25 Voix pour : 25	
---	--

FIXATION DU NOMBRE ET DESIGNATION DES MEMBRES POUR SIEGER AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A la majorité (3 contre), le conseil municipal a fixé à cinq le nombre des conseillers municipaux pour siéger au conseil d'administration du CCAS.

Il est ensuite procédé à leur désignation pour la durée du mandat, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

A l'unanimité des suffrages exprimés (trois bulletins blancs), mesdames Nathalie CHEVAL, Annick ANGEI, Valérie FALCONE, Martine SAGNARD et Marie-Laure DEJOUX sont élues pour siéger au CCAS.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres est constituée du maire, président de droit, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après appel de candidatures, la seule liste en présence est proposée au vote par monsieur le maire. A l'unanimité des suffrages exprimés (trois bulletins blancs), la commission d'appel d'offres est composée des membres suivants :

- membres titulaires : messieurs Gilbert CHEVROT, Jean-Marc CREUZET, Paul MONTOYA, Régis COURAND, Marc GOY ;
- membres suppléants : mesdames Marie-Laure DEJOUX, Sylviane BLOND, Anne MINJAT, monsieur Patrick BAY, madame Valérie VALENTIN.

DESIGNATION DES MEMBRES POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PETIT THEATRE

Par un vote à bulletin secret, le conseil municipal a désigné à l'unanimité mesdames Sylviane BLOND, Catherine GOY, monsieur Rachid ELASRI, madame Martine SAGNARD pour siéger au conseil d'administration du Petit Théâtre.

Sur la proposition faite par monsieur le maire, le conseil municipal a désigné à l'unanimité, par un vote à main levée :

- messieurs BILLARD, MONIN, mesdames BEL et JACQUET pour siéger au conseil d'administration du Petit Théâtre, dans le collège des personnalités qualifiées.
- monsieur BOURGEOIS pour siéger au conseil d'administration du Petit Théâtre, dans le collège des membres associés du comité d'usagers.

DESIGNATION DU CONSEILLER MUNICIPAL POUR SIEGER A LA COMMISSION DE REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

A l'unanimité, le conseil municipal a validé la proposition de monsieur le maire, par un vote à main levée, pour que monsieur Gilbert CHEVROT le représente à la commission de révision de la liste électorale.

DESIGNATION DES PERSONNES A PROPOSER AU DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX DE L'ISERE EN VUE DE LA NOMINATION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

A l'unanimité, le conseil municipal a validé, par un vote à main levée, la liste des 32 personnes suivantes qui seront proposées au directeur des services fiscaux et à partir de laquelle il désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants pour siéger à la commission communale des impôts directs :

	Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
<u>taxe d'habitation</u>	Gilbert CHEVROT, André LAPORTE, Madeleine BEL, Martine SAGNARD	Serge BLOND, Bernard BLAZY, Thierry MILLAT, Gérard KEWITZ
<u>Taxe foncière sur les propriétés Bâties</u>	Robert DEBARD, Catherine GOY, Georges DEVAUX, Patrick BAY	Jean-Marc CREUZET, Françoise BERGES, Eric FAVROT, Roger BILLARD
<u>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</u>	Annick ANGEI, Marcel VAILLANT, Claude GOY, Alexis POMMEROL	Pierre GREPT, Marc GOY, Marc GALLAND, Raymond GUENARD
<u>Taxe professionnelle</u>	Bernard NIESIEWICZ, Grégory RENNER, Gérard NEYRET, Thierry JAS	Sylvain PACINI, Pierre BADOIL, Antonia SEBILI, Bernard BOURGEOIS

DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

A l'unanimité, le conseil municipal a désigné par un vote à bulletin secret, les délégués suivants pour représenter la commune auprès des différents établissements publics de coopération intercommunale :

Instance	Titulaires	Suppléants
SIVOM 5 titulaires 2 suppléants	Roger DAVRIEUX Paul MONTOYA Jean-Marc CREUZET Gilbert CHEVROT Patrick BAY	Sylviane BLOND Marie-Françoise CAMUS-GEOFFRAY
<u>SYNDICAT DES COLLEGES</u> 2 titulaires 2 suppléants	Roger DAVRIEUX Sylviane BLOND	Jean-Marc CREUZET Valérie VALENTIN
<u>SIVU DE LA GENDARMERIE</u> 2 titulaires 2 suppléants	Roger DAVRIEUX Jean-Marc CREUZET	Gilbert CHEVROT Paul MONTOYA

Instance	Titulaires	Suppléants
Maison de retraite de Villette d'Anthon 2 titulaires 1 suppléant	Nathalie CHEVAL Valérie VALENTIN	Paul MONTOYA
Communauté de communes Porte dauphinoise de Lyon Satolas 3 titulaires 2 suppléants	Roger DAVRIEUX Sylviane BLOND Valérie VALENTIN	Paul MONTOYA Gilbert CHEVROT
Syndicat du lycée 2 titulaires 2 suppléants	Roger DAVRIEUX Sylviane BLOND	Jean-Marc CREUZET Valérie VALENTIN

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES SYNDICATS MIXTES, D'ORGANISMES DIVERS OU D'ASSOCIATIONS

A l'unanimité, le conseil municipal a désigné par un vote à bulletin secret, les délégués suivants pour représenter la commune auprès des syndicats mixtes, organismes divers ou associations :

Instance	Titulaires	Suppléants
SMAB de la Bourbre 2 titulaires – 2 suppléants	Jean-Marc CREUZET Paul MONTOYA	Gilbert CHEVROT Marc GOY
SE 38 1 titulaire - 1 suppléant	Gilbert CHEVROT	Jean-Marc CREUZET
<u>MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE</u> 1 titulaire – 1 suppléant	Sylviane BLOND	Nathalie CHEVAL
<u>ASSOCIATION MEDIAN</u> 1 titulaire – 1 suppléant	Sylviane BLOND	Nathalie CHEVAL
<u>COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX</u> 4 représentants (réunion avec Pluralis)	Nathalie CHEVAL Roger DAVRIEUX Gilbert CHEVROT Paul MONTOYA	
<u>MISSION LOCALE</u> 1 titulaire	Roger DAVRIEUX	
Com. locale d'insertion du Haut Rhône Dauphinois 1 titulaire	Nathalie CHEVAL	
Comité pour l'Aménagement et l'Expansion Economique 1 titulaire – 1 suppléant	Roger DAVRIEUX	Jean-Marc CREUZET

FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

A l'unanimité, le conseil municipal a fixé d'une part l'indemnité du maire, soit 55 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique, et d'autre part celle des adjoints, soit 22 % dudit indice.

FIXATION DES DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE

A l'unanimité, le conseil municipal a consenti à monsieur DAVRIEUX onze délégations pour faciliter l'administration de la commune au cours de ce nouveau mandat, à charge pour lui d'en rendre compte au conseil municipal à la séance suivant leur utilisation.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE : CONFIRMATION ET DELEGATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE POUR L'EXERCER

A l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention), le conseil municipal a confirmé le droit de préemption urbain renforcé sur toutes les zones urbaines et les zones d'urbanisation futures du Plan d'Occupation des Sols de la commune, institué par délibération du 8 juillet 1994, et donné délégation au maire pour l'exercice de ce droit sur le périmètre retenu.

PROGRAMME DE TRAVAUX POUR LA COLLECTE DES EAUX USEES ET PLUVIALES DANS LE QUARTIER DE BELMONT : AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX A INTERVENIR AVEC L'ENTREPRISE DEAL

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer au nom de la commune le marché à intervenir avec l'entreprise DEAL, à Chassieu, pour un montant de 231 463.08 € TTC.

AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE POUR LA SIGNATURE DE L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE FOURRIERE AVEC LA SPA

A l'unanimité, le conseil municipal a autorisé monsieur le maire à signer au nom de la commune l'avenant n° 2 à la convention de fourrière avec la SPA, qui fixe à compter du 1^{er} juillet 2008 la redevance demandée aux communes, soit 0.25 € par an et par habitant.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 962 € A LA SECTION CYCLISTE DES ABRETS

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 962 € à la section cycliste des Abrets suite à l'organisation du cyclo-cross du 24 février 2008.

ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISERE

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer au nouveau contrat groupe, confié au groupement conjoint DEXIA SOFCAP / GENERALI pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2011.

EXERCICE DU DROIT DE FORMATION DES ELUS

A l'unanimité, le conseil municipal vote un crédit de 1 500 € pour le financement au titre de l'année 2008 de la formation des élus.

TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE, 2^E CLASSE

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé la création d'un poste d'adjoint du patrimoine, 2^e classe, pour permettre la nomination à celui-ci de l'agent chargé du remplacement à compter du 16 avril 2008 de madame Annick ARNOLD qui a sollicité une mise en disponibilité pour exercer un mandat de maire dans sa commune de résidence.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : MODIFICATION A APPORTER AU CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer une nouvelle convention avec l'ANPE, pour permettre le recrutement à une date non fixée à ce jour d'une personne dans le cadre d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi, pour une durée hebdomadaire de 20 heures.

AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE EN VUE DU RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR REMPLACER DES AGENTS TITULAIRES MOMENTANEMENT INDISPONIBLES

A l'unanimité, le conseil municipal autorise pour toute la durée de son mandat monsieur le maire à recruter des agents non titulaires pour remplacer des agents titulaires momentanément indisponibles.

Informations diverses

Monsieur DAVRIEUX informe l'assemblée des "randonnées pontoises en Isle Crémieu" qui auront lieu le dimanche 18 mai 2008.

Il informe l'assemblée que mademoiselle Maëva FURSTENBERGER, du club de boxe du Petit Théâtre, a obtenu le titre de championne de France cadette, dans la catégorie des moins de 53 kg.